

2024-062

SEANCE DU **MARDI 4 JUIN 2024**

## Extrait du registre des délibérations du conseil municipal

*Le mardi 4 juin 2024, à 19h00, le Conseil Municipal de la Commune de CHINON, légalement convoqué le 29 mai 2024, s'est réuni à l'Hôtel de Ville, Salle Olivier DEBRE, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DUPONT, Maire,*

Nombre de Conseillers en exercice : 29	Votes Pour : 28
Nombre de Membres présents : 22	Vote Contre : 0
Pouvoirs : 6	Abstention : 0
	Non votant : 0

### **PRESENTS :**

Jean-Luc DUPONT, Eric MAUCORT, Christelle LAMBERT, Daniel DAMMERY, Sophie LAGREE, Jean-Luc DUCHESNE, Patrick GOUPIL, Jean-Jacques BILLARD, Jean-Marc NARDI, Marylène GACHET, Jean-Michel CHEMINOT, Hélène BERGER, Jean-Christophe PELLETIER, Olga MARTINEAU, Arnaud Nicolas PLANCHON, Jean-François DAUDIN, Françoise BAUDIN, Jean-Jacques LAPORTE, Lucile VUILLERMOZ, Eric FLEUREAUX, Gilberte RICHER, Frédéric DAVIET.

### **ABSENTS EXCUSES AYANT DONNÉ PROCURATION :**

Chantal BOISNIER pouvoir à Sophie LAGREE, Marc PLOUZEAU pouvoir à Daniel DAMMERY, Magali DEVAUD pouvoir à Christelle LAMBERT, Hélène BELLUT pouvoir à Eric MAUCORT, Laurent BAUMEL pouvoir à Françoise BAUDIN, Corinne RUFET pouvoir à Lucile VUILLERMOZ.

### **ABSENTS ET ABSENTS EXCUSES :**

Chantal BOISNIER, Marc PLOUZEAU, Magali DEVAUD, Hélène BELLUT, Laurent BAUMEL, Yoanna DESROCHES, Corinne RUFET.

**SECRETARE DE SEANCE :** Daniel DAMMERY

## Mise à jour des commissions municipales

*Vu l'article L.2121.22 du Code Général des Collectivités Territoriales ;*

*Vu la délibération n°2023-001 du conseil municipal en date du 07 février 2023 ;*

Suite à l'élection du conseil municipal de 2020, quatorze commissions municipales ont été créées afin d'étudier les questions soumises au conseil soit par l'administration, soit à l'initiative d'un de ses membres.

Une mise à jour du tableau des commissions municipales est aujourd'hui nécessaire.

En effet, compte tenu de ses obligations professionnelles, Monsieur Jean-François DAUDIN, n'étant plus aussi disponible, souhaite ne plus être délégué à la vie sportive et se retire donc de la commission.

Par ailleurs, afin de faciliter la vie des commissions et en raison des obligations professionnelles et personnelles de leurs membres, il est proposé que les commissions puissent être composées de 12 membres au lieu de 10 ; les autres dispositions restant inchangées.

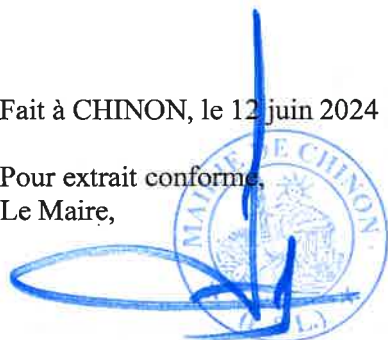
Monsieur Arnaud Nicolas PLANCHON a formulé une demande pour intégrer la commission Ressources Humaines de la ville.

*Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ :*

- **ADOpte** les dispositions ci-dessus indiquées et prend acte de la fin de délégation à la vie sportive pour Monsieur Jean-François DAUDIN ;
- **RETIRE** Monsieur Jean-François DAUDIN de la commission Vie Sportive ;
- **NOMME** Monsieur Éric FLEUREAUX, conseiller délégué dans le domaine du sport. ;
- **ACCEPTE** l'intégration de Monsieur Arnaud Nicolas PLANCHON à la commission Ressources Humaines.

Fait à CHINON, le 12 juin 2024

Pour extrait conforme,  
Le Maire,



Jean-Luc DUPONT.

Certifié exécutoire

Publié ou notifié le 17/06/2024

M. le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente publication.